

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil dix-huit, 04 avril, à 20h45, le Conseil Municipal de la commune d'Eslandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Didier Geslin, Maire.

Date de convocation : 28 mars 2018.

Présents (15) : Didier Geslin, Rémi Desplantes, Anne Fréhel, Anne Canaud, Raymond Proux, Francine Beaumelle, Eric Nicol, Jocelyne Marie, Guy Scherrer, Sylvie Sauvignon, Ludivine Denfert, Alain Bouvet, Michel Rougier, Christine Kubicek, Yann Juin.

Absents représentés (3) : Catherine Fillon par Raymond Proux, Aurélie Philippeaux par Anne Fréhel, Philippe Michel par Rémi Desplantes.

Secrétaire de séance : Anne Fréhel.

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 07 mars 2018

Monsieur le Maire retrace les délibérations adoptées et les questions abordées puis demande s'il y a des observations sur ce procès-verbal.

Quelques modifications étant à apporter, le vote du procès-verbal est reporté au prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote pour les 4 délibérations concernant les comptes administratifs.

2018 – 01/04 – Compte Administratif 2017 – Budget principal de la Commune

Rapporteur : Rémi Desplantes

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	1 281 070,86 €	1 413 618,58 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		138 448,00 €	
Résultats à affecter	1 281 070,86 €	1 552 066,58 €	270 995,72 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	231 430,77 €	160 897,71 €	
Résultats 2016 reportés en 2017	47 721,07 €		
Résultats à reporter	279 151,84 €	160 897,71 €	- 118 254,13 €

Restes à réaliser en investissement :

- dépenses = 0 €
- recettes = 0 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (13 voix pour / 4 abstentions), le compte Administratif 2017 du Budget principal de la Commune.

2018 – 02/04 – Compte Administratif 2017 – Budget annexe de la Zone Commerciale

Rapporteur : Rémi Desplantes

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	270,46 €	27 407,82 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		48 446,57 €	
Résultats à affecter	270,46 €	75 854,39 €	75 583,93 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	4 765,00 €	50 540,00 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		26 368,76 €	
Résultats à reporter	4 765,00 €	76 908,76 €	72 143,76 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2017 du Budget annexe de la Zone Commerciale.

2018 – 03/04 – Compte Administratif 2017 – Budget annexe du Camping Municipal

Rapporteur : Rémi Desplantes

Section d'exploitation :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	30 141,53 €	31 091,73 €	
Résultats 2016 reportés en 2017	31 946,69 €		
Résultats à affecter	62 088,22 €	31 091,73 €	- 30 996,49 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	17 888,23 €	2 000,00 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		12 019,42 €	
Résultats à reporter	17 888,23 €	14 019,42 €	- 3 868,81 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2017 du Budget annexe du Camping Municipal.

2018 – 04/04 – Compte Administratif 2017 – Budget annexe du Photovoltaïque

Rapporteur : Rémi Desplantes

Section de fonctionnement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	17 521,63 €	38 139,36 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		12 503,45 €	
Résultats à affecter	17 521,63 €	50 642,81 €	33 121,18 €

Section d'investissement :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
Opérations sur l'exercice 2017	20 860,37 €	13 172,33 €	
Résultats 2016 reportés en 2017		22 264,36 €	
Résultats à reporter	20 860,37 €	35 436,69 €	14 576,32 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, adoptent (17 voix pour), le compte Administratif 2017 du Budget annexe du Photovoltaïque.

2018 – 05/04 – Approbation des Comptes de gestion 2017

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal les 4 comptes de gestion 2017 établis par le Receveur Municipal : budget principal de la Commune, budgets annexes du Camping Municipal, du Photovoltaïque et de la Zone Commerciale.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, jugent conformes et approuvent (14 voix pour et 4 abstentions), le compte de gestion 2017 du budget principal de la Commune, et (18 voix pour), les comptes de gestion 2017 des budgets annexes du Camping Municipal, du Photovoltaïque et de la Zone Commerciale.

2018 – 06/04 - Affectations des résultats

Rapporteur : Didier Geslin

Après avoir approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2017, pour le budget principal de la Commune, le budget annexe de la Zone Commerciale, le budget annexe du Camping Municipal et le budget annexe du Photovoltaïque,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire de chacun des budgets,

Statuant sur les affectations des résultats d'exploitation de l'exercice 2017, pour le budget principal de la Commune, le budget annexe de la Zone Commerciale, le budget annexe du Camping Municipal et le budget annexe du Photovoltaïque,

Affectation du résultat – Budget principal de la Commune

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	132 547,72 €
Un excédent reporté de	138 448,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	270 995,72 €
Un déficit d'investissement de	118 254,13 €
Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €
Soit un besoin de financement de	118 254,13 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCÉDENT	270 995,72 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	145 101,48 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	125 893,52 €
Résultat d'investissement reporté (001) : DÉFICIT	118 254,13 €

Affectation du résultat – Budget annexe de la Zone Commerciale

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	27 137,36 €
Un excédent reporté de	48 446,57 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	75 583,93 €
Un excédent d'investissement de	72 143,76 €
Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €
Soit un excédent de financement de	72 143,76 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCÉDENT	75 583,93 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	75 583,93 €
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCÉDENT	72 143,76 €

Affectation du résultat – Budget annexe du Camping Municipal

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	950,20 €
Un déficit reporté de	31 946,69 €
Soit un déficit de fonctionnement cumulé de	30 996,49 €
Un déficit d'investissement de	3 868,81 €
Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €
Soit un besoin de financement de	3 868,81 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : DÉFICIT	30 996,49 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	30 996,49 €
Résultat d'investissement reporté (001) : DÉFICIT	3 868,81 €

Affectation du résultat – Budget annexe du Photovoltaïque

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	20 617,73 €
Un excédent reporté de	12 503,45 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	33 121,18 €
Un excédent d'investissement de	14 576,32 €
Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €
Soit un excédent de financement de	14 576,32 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : EXCÉDENT	33 121,18 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	33 121,18 €
Résultat d'investissement reporté (001) : EXCÉDENT	14 576,32 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent, les affectations de résultats présentés comme suit :

- Affectation du résultat 2017 du budget principal de la Commune (14 voix pour, 4 abstentions),
- Affectation du résultat 2017 du budget annexe de la Zone Commerciale (18 voix pour),
- Affectation du résultat 2017 du budget annexe du Camping Municipal (18 voix pour),
- Affectation du résultat 2017 du budget annexe du Photovoltaïque (18 voix pour).

2018 – 07/04 – Budget principal de la Commune

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget principal de la Commune 2018 qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	1 498 262,52 €		1 498 262,52 €
Recettes	1 372 369,00 €	125 893,52 €	1 498 262,52 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Restes à Réaliser (CA 2017)	Total
Dépenses	816 256,40 €	118 254,13 €		934 510,53 €
Recettes	934 510,53 €			934 510,53 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 voix contre), le Budget principal de la Commune 2018.

2018 – 08/04 – Budget annexe de la Zone Commerciale

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2018 de la Zone Commerciale qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	106 783,93 €		106 783,93 €
Recettes	31 200,00 €	75 583,93 €	106 783,93 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	517 143,76 €		517 143,76 €
Recettes	445 000,00 €	72 143,76	517 143,76 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 voix contre), le Budget annexe de la Zone Commerciale 2018.

2018 – 09/04 – Budget annexe du Camping Municipal

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2018 du Camping Municipal qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	76 086,21 €	30 996,49 €	107 082, 70 €
Recettes	107 082, 70 €		107 082, 70 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	28 131,19 €	3 868,81 €	32 000,00 €
Recettes	32 000,00 €		32 000,00 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (14 voix pour et 4 voix contre), le Budget annexe du Camping Municipal 2018.

2018 – 10/04 – Budget annexe du Photovoltaïque

Rapporteur : Didier Geslin

Monsieur le Maire présente le Budget annexe 2018 du Photovoltaïque qui peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	70 609,62 €		70 609,62 €
Recettes	37 488,44 €	33 121,18 €	70 609,62 €

Section d'investissement :

	Opération de l'exercice	Résultat reporté (CA 2017)	Total
Dépenses	44 576,32 €		44 576,32 €
Recettes	30 000,00 €	14 576,32 €	44 576,32 €

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, votent (18 voix pour), le Budget annexe du Photovoltaïque 2018.

2018 – 11/04 – Fiscalité – Taux d'imposition 2018

Rapporteur : Didier Geslin

Vu la présentation du Budget Principal de la Commune,
Vu la Commission « Finances » en date du 28 mars 2018,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de maintenir les taux des contributions directes comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,50 %
- Taxe foncière bâtie : 26,50 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,50 %

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, acceptent (14 voix pour et 4 abstentions), de maintenir les taux d'imposition ci-dessus pour l'année 2018 et autorisent Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'état de notification des trois taux d'imposition (état n°1259) et les documents y afférents.

2018 – 12/04 – Subventions aux associations

Rapporteur : Anne Canaud

Vu le règlement intérieur « Vie associative »,
Vu les propositions de la Commission « Actions sociales, Associations, Anciens, Culture, Loisirs et Tourisme » en date du 26 mars 2018, et du 30 mars 2018,
Vu l'enveloppe budgétaire inscrite au BP 2018 - article 6574,

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions de la manière suivante :

Associations	Fonctionnement	Investissement	Projets
Espace Camaïeux (Tronc commun)	5 338,00 €		
A.S.B.	1 790,00 €		
Sport et Loisirs	800,00 €		
Vieux Tape-cul	250,00 €		
T.A.P. (rythmes scolaires)			

- Arts évolution	540,00 €		
- La Fiancée du Pirate	540,00 €		

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, approuvent (18 voix pour) le versement des subventions aux associations (telles que présentées ci-dessus) et autorisent Monsieur le Maire ou son représentant, à faire le versement de la partie « Fonctionnement » de la manière suivante : en une seule fois pour l'ensemble des associations et 2/3 pour les associations impliquées dans les T.A.P, chaque convention règle les modalités, et à signer les documents y afférents.

2018 – 13/04 – Subvention à l'association « Esnandis »

Rapporteur : Anne Canaud

Madame BEAUMELLE Francine quitte la salle et ne prend pas part au vote pour cette délibération.

Vu le règlement intérieur « Vie associative »,

Vu les propositions de la Commission « Actions sociales, Associations, Anciens, Culture, Loisirs et Tourisme » en date du 26 mars 2018,

Vu l'enveloppe budgétaire inscrite au BP 2018 - article 6574,

Monsieur le Maire propose d'attribuer la subvention suivante :

Association	Fonctionnement	Investissement	Projets
Esnandis	21 000,00 €		

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, autorisent (13 voix pour / Alain Bouvet, Michel Rougier, Christine Kubicek et Yann Juin ne prennent pas part au vote), Monsieur le Maire ou son représentant, à verser cette subvention et à signer les documents y afférents.

2018 – 14/04 – Fourrière animale – Convention-test de mise à disposition d'un agent de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle, pour préfigurer l'aide aux communes à la capture et au transport des chiens et chats errant

Rapporteur : Didier Geslin

Vu l'avis de la Commission « Affaires Générales, Personnel, Communication » en date du 23 mars 2018,

Monsieur le Maire expose qu'il est proposé par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle de mettre en place un dispositif, à titre expérimental, de mise à disposition à titre gratuit un agent de maîtrise gestionnaire de la fourrière animale de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle, auprès des communes dépourvues d'une brigade animalière.

Cette expérimentation aura lieu du 1er mars au 31 décembre 2018, fera l'objet d'une évaluation en septembre 2018. Il s'agira alors de calibrer au mieux l'aide apportée aux communes concernées et d'en estimer l'ensemble des impacts humains et financiers avant de proposer une solution pérenne à partir du 1er janvier 2019 aux communes.

Cet agent interviendra dans un cadre précis, auprès des communes ayant signé la convention de mise à disposition à titre expérimental et gratuit.

En effet, les interventions de l'agent gestionnaire de la fourrière animale de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle, s'inscriront dans le cadre de la capture sur voie publique des chiens et chats errants (à l'exclusion des autres animaux qui nécessitent pour la plupart du matériel de transport particulier) et leur transport vers la SPA de Lagord et de Châtelailon-Plage, selon la Commune.

Ces interventions s'effectueront pendant les heures de travail de l'agent de la fourrière animale de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle, (soit de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 17h00), du lundi au vendredi (hors congés, arrêt maladie, formation), et selon ses disponibilités.

La priorité pour le gestionnaire de la fourrière restera la capture et le transport des chiens dangereux de 1ère et 2ème catégories (compétence de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle).

En cas d'appels simultanés, le gestionnaire décidera lui-même de l'urgence de l'intervention et ne prendra aucun appel de particulier.

L'agent de la fourrière animale de la Communauté D'Agglomération de La Rochelle est détenteur des certificats de capacité nécessaires, et possède un fourgon équipé du matériel adéquat pour réaliser la capture et le transport des chiens et chats.

L'agent restera employé et assuré par la Communauté D'Agglomération de La Rochelle et sera placé lors de ses interventions, à la demande et selon ses disponibilités, sous l'autorité fonctionnelle du Maire de la Commune qui a requis ses services.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal présents et représentés, autorisent (17 voix pour et 1 voix contre), Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention et les documents y afférents.

Départ à 23h13 de Madame Ludivine Denfert.

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé, "nous allons passer aux questions diverses".

Questions diverses :

- Rentrée scolaire 2018.
- Procédures judiciaires en cours (précisions).

Monsieur le Maire déclare que s'il n'y a plus d'autres questions diverses à traiter, il lève la séance à 23h27.

Fait à Esnandes,
Le 09 avril 2018,
Le Maire,
Didier Geslin

